

- FIDUCIE SANS DROIT DE REGARD 100
- FRAIS D'ASSEMBLAGE/DE DÉMONTAGE 70, 96, 115
- FRAIS D'INSTALLATION 105-108
- FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT (VOIR DÉMÉNAGEMENT ET FAUX FRAIS SPÉCIFIÉS)
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT D'UN VÉHICULE 50
- FRAIS DE LOGEMENT
- Rajustement compensatoire 121
 - Calcul des 44-46
 - Paiement des 46, 120-121
 - Dispense du paiement des 55
- FRAIS DE NETTOYAGE
- Blanchissage et nettoyage à sec 106
 - Après le déménagement 70
 - Avant l'entreposage 70, 92
- FRAIS DE SERVICES MÉDICAUX PRÉVENTIFS 133, 166
- FRAIS DE SOINS MÉDICAUX (VOIR FRAIS MÉDICAUX ET CONNEXES)
- FRAIS DE SOINS MÉDICAUX ORDINAIRES 133
- FRAIS DE SOINS MÉDICAUX SPÉCIAUX 134
- FRAIS DE STATIONNEMENT 50, 164
- FRAIS DE SUBSISTANCE (VOIR RÉINSTALLATION)
- FRAIS DE TAXI 73, 106
- FRAIS DE TÉLÉPHONE/TÉLÉGRAMMES 73
- FRAIS MÉDICAUX ET CONNEXES
- Assurance 82
 - Frais de soins médicaux élevés 134
 - Déplacement pour soins médicaux 134-135, 167
 - Avance pour frais médicaux 134
 - Maladie ou blessure attribuable à la mission 133-134
 - Frais de services médicaux préventifs 133, 166
- HONORAIRES DE VENTE D'IMMEUBLE 55, 162
- IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE 50
- IMPÔT (VOIR IMPÔT SUR LE REVENU)
- IMPÔT SUR LE REVENU
- Cession d'un logement 55, 100
 - Rapports d'impôt à l'étranger 100
 - Boîte postale 489 35
- INDEMNITÉ DE LANGUES ÉTRANGÈRES 23, 172
- INDEMNITÉ DE SÉPARATION DE LA FAMILLE 55
- INDEMNITÉS
- Calcul des 172
 - Scolaires 75-78
 - De langues étrangères 23, 172
 - Prime de service extérieur 20, 170-171
 - Différentielle de mission 22, 171
 - Non imposable 20, 152
- INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT 160
- INDEMNITÉS DE REPAS 105
- INDEMNITÉS SCOLAIRES
- Plafonds des 75-76
 - Proposition d'allocation d'instruction 77
 - À l'occasion de la réinstallation 78
- INTÉRÊT EXIGIBLE SUR LES PRÊTS 28, 30, 160
- INVENTAIRES 60-66, 86
- INVESTISSEMENTS 101
- LANGUES OFFICIELLES 81
- LOGEMENT
- De l'État 47, 120
 - Cession d'un 54-55, 86
 - Frais engagés pour trouver un 71
 - Voyage à la recherche d'un 48, 86
 - Privé 47-48, 116-117
 - À l'occasion de la réinstallation 105-107, 111, 116
 - Au retour au Canada 146-147